

■ **Anker Bank, succursale de Genève**, à Genève, société anonyme ayant son siège à Zurich (FOSC du 24.01.2003, p. 6). Les pouvoirs de Iseli Pierre, Brun Thomas, Loertscher Patrik, Servan Sabine, Rattin Felix et Carletti David sont radiés. Sudan Christophe, sous-directeur, signe collectivement à deux; sa procuration est radiée. Marro Rolf, d'Oberschrot, à Attalens, directeur, et Moustakis Friderikos, de Fahrni, à Lausanne, sous-directeur, signent collectivement à deux. Cabanes Fabienne, de Rueyres-les-Prés, à Ropraz, signe par procuration, collectivement à deux.

Journal no 3521 du 24.03.2003
(00926122 / CH-660.0.411.988-1)